

Journal du Lot 10^c

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois 6 mois 1 an
Autres départements	4 fr. 25 8 fr. 15 fr.
TÉLÉPHONE 31	4 fr. 50 8 fr. 50 16 fr.

COMTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....	80 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 25
RÉCLAMES 3 ^e page (— d' —).....	1 fr. 25

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

La Conférence au travail. Un programme chargé. Il faut surtout assurer l'exécution de la sentence pour l'avenir. Or, les Boches ne cachent pas leur espoir d'une prochaine revanche. Des faits. Le problème est urgent. Il doit être résolu. — Situation difficile en Espagne, en Suisse et en Grèce.

Les représentants des pays Alliés sont à la besogne. On a pu lire, dans les journaux, le programme formidable que la Conférence se propose d'abattre. Si elle y parvient dans la semaine, elle aura du mérite et elle aura droit à la gratitude de tous.

Ce qui importe avant tout, c'est de garantir l'avenir. Il ne suffit pas de décider; il ne suffit pas de dire: l'Allemagne indemnera ses victimes, non pas, hélas! en réparant la totalité des dommages causés, — c'est impossible, — mais en versant le ma imum de ce qui peut lui être demandé. Il faut encore et surtout prendre des dispositions pour que la sentence des vainqueurs soit respectée dans l'avenir.

Cette préoccupation n'est pas inutile. Nous avons déjà publié, il y a quelques jours, les propos d'un boche de marque qui espère voir la situation générale se retourner au profit des Germains en moins de dix ans. La menace n'est pas vaine. Le rédacteur du Temps, qui continue sa tournée en Allemagne envoie de nouvelles lettres qui prouvent combien les vaincus ont l'espoir de secouer le joug des Alliés dans un délai rapide. C'est l'espoir de la Prusse... républicaine (!) qui vient de manifester ses sentiments à propos du centenaire de la fondation de l'Empire de 1871.

Toute l'Allemagne a pris part à cette célébration. Les manifestations ont prouvé qu'il y a unanimité parfaite sur le programme suivant, sans distinction de parti: « maintien et renforcement du Reich, révision intégrale du traité de Versailles, reprise de tous les territoires perdus, rattachement de l'Autriche à l'Allemagne. Tous les Allemands sont persuadés que le plébiscite en Haute-Silésie tournera en leur faveur, que la réunion de l'Autriche aura lieu bientôt; enfin, les nombreux monarchistes sont convaincus qu'une restauration des dynasties allemandes aurait lieu aussi facilement que le retour du roi Constantin à Athènes. Il faut connaître cet état d'esprit et s'en pénétrer pour diriger, conformément à nos intérêts, notre politique à l'égard de l'Allemagne.

Notre confrère multiplie les faits précis, indiscutables, qui établissent la farouche volonté des vaincus de se soustraire aux conséquences de leur criminelle agression. « Germania irredenta » sont les paroles magiques qui enflamment tous les cœurs allemands, lit-on dans une brochure de propagande. Il faut agir silencieusement. Des hommes résolus tiennent le volet, dévoués jusqu'à la mort à la Germania irredenta, doivent se préparer, sans trêve, ni repos, pour le jour où du sommet des Vosges, du Brenner, des monts des Géants, des bords du Rhin, du Danube et de la Vistule cet appel retentira:

« Ecoutez! — Frères, quel est cet appel qui roule comme le tonnerre dans la nuit? —
« Lève-toi, Germania,
« Le jour de la vengeance est-il arrivé? »

Voilà qui ne permet aucun doute sur la sincérité des promesses actuelles du Reich!...

Un journal ami, la Nation belge, publie de son côté une lettre de son correspondant, actuellement en Allemagne, qui confirme cet inquiétant courant d'opinion.

Il cite le cas d'un industriel boche se réjouissant grandement de la reprise d'activité des usines allemandes. Cette activité industrielle garantit que « la restauration économique ne tardera pas, par delà le Rhin, et que le reste suivra... »

Le journaliste belge ayant marqué un étonnement compréhensible à cette conclusion, l'industriel allemand répliqua:

« Oui, vous comprenez bien que si nous travaillons ainsi... ce n'est pas pour les autres. Nous entendons redevenir maîtres chez nous... »

« et retrouver ce qu'on nous a enlevé. Et comme il est peu probable que vous nous le rendiez de bon gré, il faudra bien le reprendre... »

Et devant l'ahurissement grandissant de son interlocuteur, le boche ajouta:

« Dans six ou sept ans d'ici, vous nous reverrez à Bruxelles, mais cette fois nous y resterons. »

Sur une dernière question relative à l'Alsace, l'industriel affirma que ces provinces allemandes seraient reprises par la Prusse.

Les brigands n'ont pas coutume de songer à indemniser leurs victimes. C'est la singulière mentalité de nos agresseurs.

Les Alliés ont le devoir impérieux de se préoccuper de la question. Prévoir les réparations c'est bien. Mais il reste à prendre les dispositions nécessaires pour empêcher toute guerre nouvelle. C'est le problème le plus urgent. Il ne peut pas ne pas être résolu. Il y va de la sécurité mondiale.

Les choses se gâtent pour la Grèce. L'échec de l'armée hellène est très réel en dépit des dénégations venues d'Athènes. Enhardis par leur succès, les Turcs lèvent des armées nouvelles en Asie-Mineure et songent à mettre hors de cause d'une façon définitive les soldats de Constantin.

La situation intéresse à un haut degré les Alliés. Par leur offensive heureuse, les Turcs se rapprochent de Constantinople où grouille une population de deux millions d'habitants venus de Russie et de tous les points de l'Orient. C'est un milieu favorable à la propagande bolcheviste. L'agitation ne trouverait qu'un frein relatif dans les quelques bataillons squelettiques des Alliés qui tiennent garnison sur le Bosphore.

Il est donc temps d'aviser et le meilleur moyen de résoudre la question serait, peut-être, comme le propose l'Italie, de réviser le traité de Sévres. Cela ne peut se faire qu'au détriment de la Grèce... mais qui oserait se plaindre chez les Hellènes.

S'il est possible d'arriver à une entente convenable avec la Turquie, on dissiperait le nuage qui obscurcit le ciel oriental. Ce serait toujours cela de gagné au point de vue de la situation générale.

Situation troublée également en Espagne. M. Dato affirmait avoir obtenu, aux élections, un résultat excellent de nature à ramener le calme dans le pays. L'espoir a été déçu. La majorité escomptée n'existe pas sans le concours de groupes qui posent des conditions jugées inacceptables. L'agitation continuant dans le pays, le Cabinet a dû donner sa démission.

Le roi a demandé à M. Dato de former le nouveau Cabinet; M. Dato semble hésiter et on songerait à un cabinet militaire avec le général Martínez Anido comme président. Ce dernier, comme gouverneur de Barcelone, a fait preuve d'une action étonnante très appréciée.

Situation difficile, aussi, chez nos voisins Suisses, où la crise du chômage devient particulièrement grave. Ce résultat est dû à l'envahissement des produits manufacturés étrangers, allemands en particulier. Voilà une des conséquences désastreuses du change élevé. Le franc suisse vaut plus de 2 francs français, plus de 4 livres italiennes, environ 7 marks allemands. Les produits étrangers peuvent donc pénétrer en Helvétie et concurrencer avec avantage les marchandises indigènes. C'est l'arrêt des usines suisses. La question préoccupe vivement nos voisins, inquiets de la propagande faite par les bolchevistes auprès des chômeurs. On songe à élever les droits sur les produits étrangers; cela appellera une riposte immédiate chez les nations touchées par la mesure. Mieux vaudrait, pour la Suisse, comme pour tous les pays, chercher le moyen de stabiliser le change après l'avoir ramené à un taux normal.

A. C.

INFORMATIONS

L'ex-kaiser en Hollande

La légation des Pays-Bas fait connaître que les bruits qui ont circulé dans la presse sur la découverte de documents concernant l'ex-kaiser sont entièrement dénués de fondement.

Lénine subventionné par l'Allemagne

M. Kerensky, ancien président du conseil russe, a adressé de Paris, au « Wortwerts », un télégramme félicitant M. Bernstein d'avoir révélé que l'état-major allemand avait subventionné Lénine et se déclarant prêt à déposer devant toute juridiction, de préférence internationale, qui serait chargée, comme le demande M. Bernstein, d'enquêter sur cette affaire.

M. Bernstein ajoute qu'il possédait déjà sa documentation en 1919 et la tenait de milieux très nationalistes; mais il ne connaissait pas encore le chiffre exact, 50 millions de marks, des sommes fournies à Lénine.

L'Angleterre va reconnaître Constantin

On annonce que l'Angleterre va reconnaître Constantin.

En effet, le nouveau ministre qui vient d'être nommé à Athènes, présentera au roi ses lettres de créances.

Les Questions d'Orient

La Conférence a décidé la réunion à Londres, à une date très prochaine, d'une Conférence des délégués alliés, avec la participation de représentants grecs et turcs, en vue d'aboutir au règlement des questions d'Orient.

La guerre en Orient

Les dépêches de Constantinople continuent à signaler une écrasante défaite des troupes grecques en Anatolie. On se demande si Mustafa-Kemal, profitant de l'échec de l'offensive grecque, ne prononcera pas une brusque avance contre ses adversaires découragés. On serait tenté de le croire si l'on songe aux grands préparatifs qu'il se hâte de faire tant pour compléter son matériel que pour renforcer ses unités. Pourtant, il y a tout lieu de penser que pour le moment les kémalistes n'essayeront pas d'approcher de la mer. Il n'entre pas dans leur plan et dans leurs intérêts de précipiter les événements, alors qu'on annonce de Paris que la Conférence actuelle s'occupera, suivant toute vraisemblance, de la question d'Orient. L'attitude de Kemal dépendra de la tournure que prendra cette affaire devant la Conférence.

A la Société des Nations

Au cours de son exposé devant la commission des affaires étrangères du Sénat, M. Léon Bourgeois a parlé de la création prochaine d'une Cour de justice.

Cette cour ne supprimera pas la Cour de La Haye, qui restera un tribunal d'arbitrage où pourront se présenter tous ceux qui voudront y aller. La Cour de La Haye continuera à établir la liste des arbitres internationaux. C'est sur cette liste que la Société des Nations choisira ses juges pour la Cour permanente.

Un attentat contre le Président de la Délégation arménienne

M. Avedis Aahriel, président de la délégation arménienne à la conférence de la paix, a été, mercredi, à dix heures et demie, l'objet d'un attentat de la part d'un de ses compatriotes, Alexandre Ter Zacharian, âgé de 21 ans.

L'agresseur, qui avait été reçu dans le cabinet de travail du président de la délégation, 27, avenue Marceau, a tiré sur M. Aahriel un coup de revolver sans l'atteindre. Il a été arrêté.

Académie de Médecine

Le professeur Vincent a fait mardi à l'Académie de Médecine, une communication sur la fièvre typhoïde. Le professeur a exposé dans ce texte que la fièvre typhoïde est, avec la variole, une des maladies les plus facilement évitables. Il a demandé que la typhovaccination de la population civile soit prescrite: 1° Dans les régions où la fièvre typhoïde est endémique ou épidémique; 2° dans les familles atteintes par le mal; 3° lorsqu'il existe dans l'entourage l'existence des porteurs de germes.

La classe 1919

Pour traiter dans la mesure des possibilités budgétaires de la classe 1919 dans les mêmes conditions que les classes précédentes, le ministre de la guerre vient de prendre les dis-

positions suivantes au sujet de l'attribution d'un complet civil à la libération: Seront dotés d'un complet: les hommes ayant été aux armées avant l'armistice, les hommes ayant été aux théâtres extérieurs d'opérations, les réformés n° 2 nécessaires, les libérés des régiments étrangers et des bataillons d'infanterie légère d'Afrique. Les autres militaires de la classe 1919 n'entrant pas dans les catégories précédentes, pourront se procurer le même complet à des prix très avantageux.

Chambre des Députés

Séance du 25 janvier 1921

La Chambre est appelée à discuter l'interpellation sur la fameuse « affaire des rhums », qui a pour point de départ la réquisition des rhums en octobre 1918. Le texte de la commission qui a examiné cette question est dur pour les trafiquants Mais comme « l'intéressé » M. Galmot, député de la Guyane, est malade, la discussion est renvoyée à une autre séance.

La Chambre aborde la discussion du budget de 1921, et commence par le budget du ministère de l'intérieur. M. Brousse demande la suppression des sous-préfets. La proposition est ajournée.

La suppression des fonds secrets est demandée; la Chambre la refuse par 472 voix contre 74. Le budget de l'intérieur est voté.

Les chapitres du budget du ministère du commerce sont adoptés. Le budget du ministère de la justice est mis en discussion. M. Barthe se plaint de ce que de nombreux mercantis aient profité de l'indulgence des juges.

M. Bonnefoy, ministre de la justice affirme qu'il ne laissera jamais pénétrer la politique dans son ministère.

Le budget du ministère est voté. La Chambre procède à l'élection de vice-président: MM. Raiberti et André Lefèvre, anciens ministres de la guerre, sont élus.

Sénat

Séance du 25 janvier 1921

Le Sénat aborde la discussion de la proposition de loi concernant les petites exploitations rurales.

M. Strauss, rapporteur, dit que la réforme proposée a pour but de faciliter le retour à la terre par la constitution de petits domaines. La législation sur le crédit à long terme n'est pas suffisamment connue. Les problèmes de la désertion des campagnes et de la dépopulation sont angoissants; il faut les résoudre par tous les moyens en notre pouvoir. Il faut chercher à fixer au sol les travailleurs des campagnes et à améliorer leurs conditions d'existence. C'est l'intérêt commun des villes et des campagnes d'assainir le logis rural.

M. Méline, auteur de la proposition, montre qu'il faut rendre aux sociétés d'habitations à bon marché une partie des capitaux dont dispose le crédit agricole. Il sera possible de constituer des petites exploitations rurales. Nos ouvriers, d'où qu'ils viennent, pourront devenir de petits propriétaires ruraux.

M. Leredu appuie la proposition Méline.

Le Sénat adopte un amendement Mauger, étendant le bénéfice des prêts individuels hypothécaires aux mutilés de guerre.

L'ensemble du projet est adopté.

CHRONIQUE LOCALE

Ezoquatur

L'exequatur a été accordé à M. Henri Hanappier, consul de Suède à Bordeaux, avec juridiction sur le département du Lot.

Conseils municipaux

La première session ordinaire des Conseils municipaux du Lot, dite session de février, se tiendra cette année, du 13 au 27 février prochain.

UN AN APRÈS !

Au cours de la séance de mardi, la Chambre s'est occupée de la fameuse affaire des rhums, affaire qui permit à maints gros personnages d'empocher plusieurs millions au détriment de l'Etat.

La Commission des marchés de la Chambre a protesté avec vigueur contre la clôture de l'enquête qui avait été faite pour mettre au point cette affaire de haute spéculation.

C'est en termes sévères qu'elle l'a fait.

« La Chambre réprovoque les agissements et les erreurs qui ont abouti aux faits relevés par l'enquête. Elle blâme avec énergie les fonctionnaires officiels ou officieux qui y ont participé et regrette que M. Vicor Boret ait cru de son devoir de chef de couvrir, devant la Commission d'enquête, les actes de ses subordonnés. Elle apprécie avec une particulière sévérité: 1. Que la réquisition ait été limitée à une certaine catégorie de négociants, permettant ainsi aux autres de réaliser des bénéfices exagérés; 2. qu'on ait permis à M. Galmot une tentative d'accaparement et de spéculation illicite, qui ne facilitait en rien le ravitaillement des armées en rhum; 3. qu'on ait retardé pendant de longs mois la mise en vente des stocks de rhum appartenant à l'Etat. Elle déplore que la deuxième instruction judiciaire ouverte contre M. Galmot ait été clôturée prématurément après l'audition d'un seul témoin. Elle invite le gouvernement à poursuivre par tous les moyens de droit le recouvrement de la créance de sept millions environ que possède le Trésor contre M. Galmot depuis le mois de mai 1919 et à rechercher et punir les fonctionnaires responsables du retard apporté dans cette opération. »

Mais par une coïncidence regrettable, le principal bénéficiaire de cette affaire est malade et n'a pu assister à la séance pour prendre part à la discussion. C'est partie remise. La Commission des marchés ne veut pas se contenter d'un enterrement hors classe d'une question qui pourrait, peut-être, être l'origine de discussions intéressantes sur d'autres affaires de spéculation, d'accaparement.

C'est ce que désirerait le pays. Car il est inadmissible que toutes les affaires véreuses qui sont connues, restent sans sanction.

Hélas! dit-on, il y en aurait trop à dénoncer, à instruire, à sanctionner!

Eh quoi! ne serait-ce pas l'honneur du Parlement que de faire œuvre de nettoyage, c'est-à-dire de faire rembourser à ceux qui ont spéculé, les gains illicites réalisés au préjudice du pays?

Au début de cette législature, promesse avait été faite que la justice serait rendue contre les profiteurs quels qu'ils soient.

Un an est écoulé, déjà! Et la situation des profiteurs n'a pas changé.

LOUIS BONNET.

Médailles militaires

Les décorations posthumes dans l'ordre de la médaille militaire sont attribuées aux sous-officiers et soldats du 207^e dont les noms suivent:

Galinie Henri: brave sous-officier, donant toujours à ses hommes le plus bel exemple de courage. Mort glorieusement pour la France, le 14 octobre 1918. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Laperge Gerôme: brave soldat. Tombé au champ d'honneur pour le salut de la patrie, le 16 février 1915, en Champagne. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Montal Basile-Louis: soldat courageux et dévoué. Blessé grièvement à son poste de combat. Mort pour la France, le 15 mai 1915, de ses glorieuses blessures. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Puech Laurent: soldat courageux et dévoué, qui s'est fait remarquer par sa belle conduite au feu. Mort glorieusement pour la France, le 20 décembre 1914, à Huelus. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Plantade Philippe: caporal courageux et dévoué. Mort au champ d'honneur, le 26 septembre 1914, devant Minacourt, en faisant vaillamment son devoir. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Nécrologie

Nous apprenons la mort de M. Emile Pujol, sous-directeur des contributions indirectes en retraite, décédé à Labastide-du-Vert, son pays natal.

Nos plus sincères condoléances.

Nos compatriotes à Paris

Dans le ministère Briand, notre département, est représenté par M. Colrat, originaire du Lot, au ministère de l'intérieur, aux colonies dont notre compatriote et ami M. Garrigou vient de se voir attribuer à nouveau la direction du secrétariat particulier. Nos bien sincères félicitations.

M. Jules Carhol, sous-préfet de Charolles, vient d'être transféré à Senlis. Nos bien vives félicitations.

Chez les « Enfants de Figeac »

L'amicale de Figeac a inauguré l'année et la présidence de l'ami Moulène par une brillante matinée dansante dans les Salons du Grand Orient, rue Cadet. Toutes les sociétés Lotaises avaient tenu à apporter de leur vive sympathie. C'est ainsi qu'aux côtés de toujours souriant M. Loubet et de l'affable M. Delmas se pressaient MM. Garrigou, Dr Calmeis, Bouat, Delpech, Pons, Violettes des « Cadets du Quercy »; Viales, Laborie, de la « Grappe »; D'Gagnayre du Gorrit, Baudel del Collet Bigoutin et naturellement tout l'état-major de la Figeacoise: MM. Mazet, Moulène, Janot, Amagat, Laval, Puech, Chaviole, Henri-Conte etc., etc. L'héroïque et se foutout de la publicité.

La partie concert fut à son habitude, brillante et choisie: Mme Conange charma l'auditoire avec: Les Enfants de Larroquebrun; puis successivement, Mmes Jeannette Pech, Germaine Jasson, Jeanne Chadapeau, eurent un égal succès par leur grâce souriante et leurs exquises chansons, M. Laporte, exquis diseur, eut un très beau succès, mais M. Dumas de l'Eldorado eut un triomphe avec ses chants d'abord, puis avec le désopilant monologue: « Les œufs de M. le Curé. » Et il n'y eut pas de discours.

Du bal, un seul mot peut en rendre la physionomie: il fut endiable. Les Jolies Figeacoises, car, sou poulidos, per mo fe, los drollos de Figeac! furent très contentes! car, à l'encontre de ce que nous sommes trop habitués à voir dans nos sociétés, c'est-à-dire des jeunes gens apathiques, regardant danser les vieux grissons, dimanche dernier, les jeunes y mirent un coup, et remontrèrent les drollos, les bronchigueron, comme dis Violettes, comme des pruniers. Bravo, les jeunes! Countunias, nous forés pouso, ols biels, et o los toubes. Amis Moulène, Janot et compagnie, vous savez mettre dans nos fêtes un entrain dont je vous félicite.

Merci de votre aimable invitation. Bous tournèrent boire ombre positif, surtout que lou encompagno éro diabolment bou.

JEAN DE LARAMIÈRE.

Nous apprenons avec un vif plaisir le mariage de notre charmante compatriote Mme Lili Billière veuve Roussel, avec M. Gustave Lemay, industriel à Paris. Mme Roussel est la fille de notre excellent M. Félix Billière de Cazals.

Notre aimable compatriote de Cahors M. Dussan qui était employé à la compagnie d'Orléans à Périgueux vient d'être nommé en avancement à Paris, nous sommes heureux de lui adresser nos vives félicitations pour cet avancement bien mérité.

Concert-Conférence

Une fois encore c'est un véritable régal littéraire qui a été offert à un public, d'ailleurs, très nombreux.

Je n'essaierai pas de résumer ou d'analyser la conférence de M. Heldt sur Pierre Loti. Le conférencier a caractérisé immédiatement Loti et son œuvre qui est une confession, une mélodie plaintive, où dominent deux pensées, l'Amour et la Mort. Loti est-il heureux? il devrait l'être, lui qui a visité le monde entier, au point que l'on peut dire, avec raison, que son œuvre représente bien l'extotisme, non pas localisé, mais dans son ensemble car il a tout vu — il a tout vu, et cependant, au terme de son voyage, et de retour dans la maison familiale, il s'écrie: la vie n'est-elle que cela? Que le monde est petit! Poète d'une sensibilité exquise, sincère, qui pénètre son œuvre, reflet de son âme. Quel profit pouvons-nous retirer de sa lecture? au point de vue intellectuel, c'est indiscutable! au point de vue moral, l'œuvre est fort belle et trop bonne, pour qu'on puisse en douter. Loti est une des gloires de notre littérature.

Mais voici que M. Crasous s'assied

